

Communiqué de presse

Bruxelles / Utrecht, le 23 mai 2007.

Décisions des Assemblées Générales des Actionnaires du 23 mai 2007

Les Assemblées Générales des Actionnaires de Fortis SA/NV et de Fortis N.V. ont approuvé toutes les propositions qui leur avaient été soumises par le Conseil d'Administration (en particulier, celles relatives au dividende et aux nominations d'administrateurs)

Dividende

Le dividende brut pour l'exercice financier 2006 a été fixé à EUR 1,40 par Action Fortis. Un dividende intérimaire d'EUR 0,58 par Action Fortis ayant été payé en septembre 2006, le dividende final brut de l'exercice s'élève à EUR 0,82 par action Fortis et sera payable à partir du 14 juin 2007.

L'Action Fortis représente une action dans chacune des deux sociétés mères, Fortis SA/NV. et Fortis N.V. Les actionnaires ont la possibilité de recevoir un dividende de Fortis SA/NV, donc de source belge, ou de Fortis N.V., donc de source néerlandaise. Ils doivent faire connaître leur choix au cours de la période d'élection de dividende.

Le calendrier suivant a été arrêté :

25 mai 2007 cotation ex-dividende
25 mai 2007 début de la période d'élection du dividende
8 juin 2007 fin de la période d'élection de dividende
14 juin 2007 paiement du dividende final (coupon n° 38)

Le dividende final brut de Fortis N.V., donc de source néerlandaise, s'élèvera à EUR 0,82 par Action Fortis. Le dividende final net s'élèvera à EUR 0,697, c'est-à-dire le dividende brut sous déduction de la taxe retenue aux Pays-Bas, qui est en principe de 15%.

Le dividende final brut de Fortis SA/NV, donc de source belge, s'élèvera à EUR 0,82 par Action Fortis. Le dividende final net s'élèvera à EUR 0,615, c'est-à-dire le dividende brut sous déduction du précompte mobilier qui, en Belgique, est en principe de 25%. Les actions accompagnées du coupon n° 38 de la feuille de coupon strip VVPR donnent lieu à un précompte mobilier de 15%, auquel cas le dividende net est d'EUR 0,697 par action.

Conseil d'Administration

Le Baron Philippe Bodson a été renommé administrateur non exécutif pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2010.

Messieurs Jan-Michel Hessels et M. Ronald Sandler ont été renommés administrateurs

Fortis

Rue Royale 20
1000 Bruxelles
Belgique

Archimedeslaan 6
3584 BA Utrecht
Pays-Bas

www.fortis.com

non exécutifs pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2010.

Le Baron Piet Van Waeyenberge a été renommé administrateur non exécutif pour une période d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2008.

Monsieur Herman Verwilt a été nommé, comme administrateur exécutif, pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2010.

Modifications statutaires

Les différentes modifications statutaires proposées ont également été approuvées.

Celles-ci concernent essentiellement :

- la dématérialisation de l'action Fortis, en conséquence des dispositions légales en Belgique qui imposent la dématérialisation à partir du 1^{er} janvier 2008
- l'autorisation du Conseil d'Administration d'introduire en ce qui concerne la convocation des assemblées générales le système de date d'enregistrement'
- l'avancement de la date de l'Assemblée Générale

Prestataire international de services financiers spécialisé dans les domaines de la banque et de l'assurance, Fortis s'adresse à une vaste clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. Il leur propose une gamme complète de produits et de services par le biais de ses propres canaux ou en collaboration avec des intermédiaires et des partenaires de distribution. Avec une capitalisation boursière d'EUR 43,2 milliards (30/04/2007), Fortis figure parmi les 20 plus importantes institutions financières européennes. Sa forte solvabilité et sa présence dans 50 pays constituent des atouts qui, conjugués à l'enthousiasme et au professionnalisme de ses 60.000 collaborateurs, lui permettent d'associer la puissance à la flexibilité tant sur le plan mondial que local, et ce, avec l'objectif fondamental de mieux servir ses clients. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.fortis.com

Contacts presse :

Bruxelles : +32 (0)2 565 35 84 *Utrecht :* +31 (0)30 226 32 19

Investor Relations :

Bruxelles : +32 (0)2 565 53 78 *Utrecht :* +31 (0)30 226 32 20